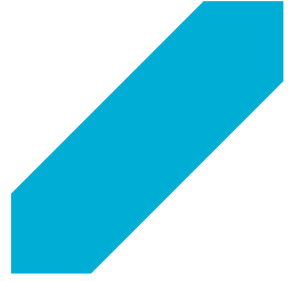


Décryptage

Tranquillité publique



Tranquillité publique et quartiers populaires : comprendre, agir, coopérer

*Partie 1. Comprendre les trafics et
leurs influence sur les QPV*

Décryptage rédigé par :
Maximilien Steindorsson

Introduction aux décryptages "tranquillité publique"

La tranquillité publique est un enjeu transversal qui questionne la qualité de vie, la cohésion sociale et l'égalité républicaine dans les quartiers populaires. Au-delà de la seule sécurité, elle interroge la place des habitants, la conception des espaces publics, les logiques économiques souterraines et les réponses institutionnelles.

Dans la suite de la journée organisée à Nantes en février 2024, cette rencontre avait comme thématique fil rouge : la lutte contre les trafics et leurs impacts sur les quartiers et les habitants.

Cette journée soutenue par les DREETS de Bretagne et de Pays de la Loire et Angers Loire Métropole, visait à croiser les regards des acteurs nationaux et locaux, à comprendre les déterminants de ces phénomènes et à identifier des leviers d'action et de coopération.

Afin de témoigner des échanges de cette journée mais aussi de valoriser des actions repérées dans le cadre de la préparation de cette journée, nous vous proposons une restitution en deux parties "Décryptage" :

→ **Partie 1. Comprendre les trafics et leurs influence sur les quartiers politique de la ville**

→ **Partie 2. Agir contre les trafics et leurs impacts sur les QPV**

Sommaire de la partie 1

<i>Retour sur la journée</i>	2
1. L'offre de drogues en France : état des lieux et tendances récentes. Issu de l'intervention de de Yasmine Salhi de l'OFDT	5
2. Un substitut au travail légal : exemple du deal dans un quartier populaire Toulousain. Issu de l'intervention de Samuel Philppon	12
3. Quels impacts des trafics sur les quartiers et leurs habitants ? A partir des propos de la table ronde	20
4. Ce qu'il faut retenir de la partie 1.	24

Retour sur la journée d'Angers

Matinée. Lutte contre le trafic de stupéfiants et ses impacts sur les quartiers

Les propos tenus en plénière lors de cette journée sont principalement repris ici dans la première partie de ce décryptage "tranquillité publique". Durant cette demi-journée introductive, l'ambition était, à travers l'intervention d'expert.es et d'acteur.rices de comprendre les ressorts, les stratégies liées au réseaux de trafic de stupéfiants en France. De détailler, à travers une analyse sociologique les raisons et les motivations des "petites mains" de prendre part aux trafics de stupéfiants. Enfin de comprendre à travers des retours d'expériences, les rôles et les limites d'intervention des acteurs.rices locaux.

→ Comprendre les réseaux de trafics de stupéfiants : stratégies internationales et locales.

Avec Yasmine Salhi, économiste à l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT)

→ Un substitut au travail légal : l'exemple du deal dans un quartier populaire toulousain.

Avec Samuel Philippon, Éducateur – Doctorant en Sciences de l'éducation à l'Université de Toulouse

→ Table ronde. Parole aux acteurs locaux sur les stratégies de réponses aux enjeux du trafic.

Avec Jeanne Behre Robinson (adjointe à Angers à la sécurité et la prévention), Séréna Yahmi représentante du Forum Français de Sécurité Urbaine (FFSU) et un représentant de la brigade des stupéfiants d'Angers



→ **Partie 1**

→ **Partie 2**

Après-midi. Expériences locales en faveur de la tranquillité publique

A partir des séquences de la matinée, nous souhaitons, élargir le prisme autour de deux questions : Agir contre les impacts des trafics sur les quartiers et leurs habitants, et fédérer et coopérer dans l'objectif de tranquillité publique. Pour évoquer ces deux questions, ont été mobilisées et repérées des initiatives locales. Certains ont été présentés lors de la journée et font l'objet de retours dans les parties 2 et 3 de ce décryptage "Tranquillité publique", d'autres n'ont pas pu l'être mais le seront dans ces documents.

→ **Atelier 1. La mobilisation habitante comme solution de réaction face aux nuisances voire aux risques (trafics, conduites addictives, bruits...).** Avec *Le collectif du 24 Mai (Quartier Nantes Nord)*

→ **Atelier 2. Accompagner les parents face au risque d'implication de leurs enfants dans des faits d'incivilités, délits...**

→ **Atelier 3. Prévention de la délinquance et protection des mineurs (programme LIMITS).** Avec *Carole Chaufton (Ville de Saint-Brieuc)*

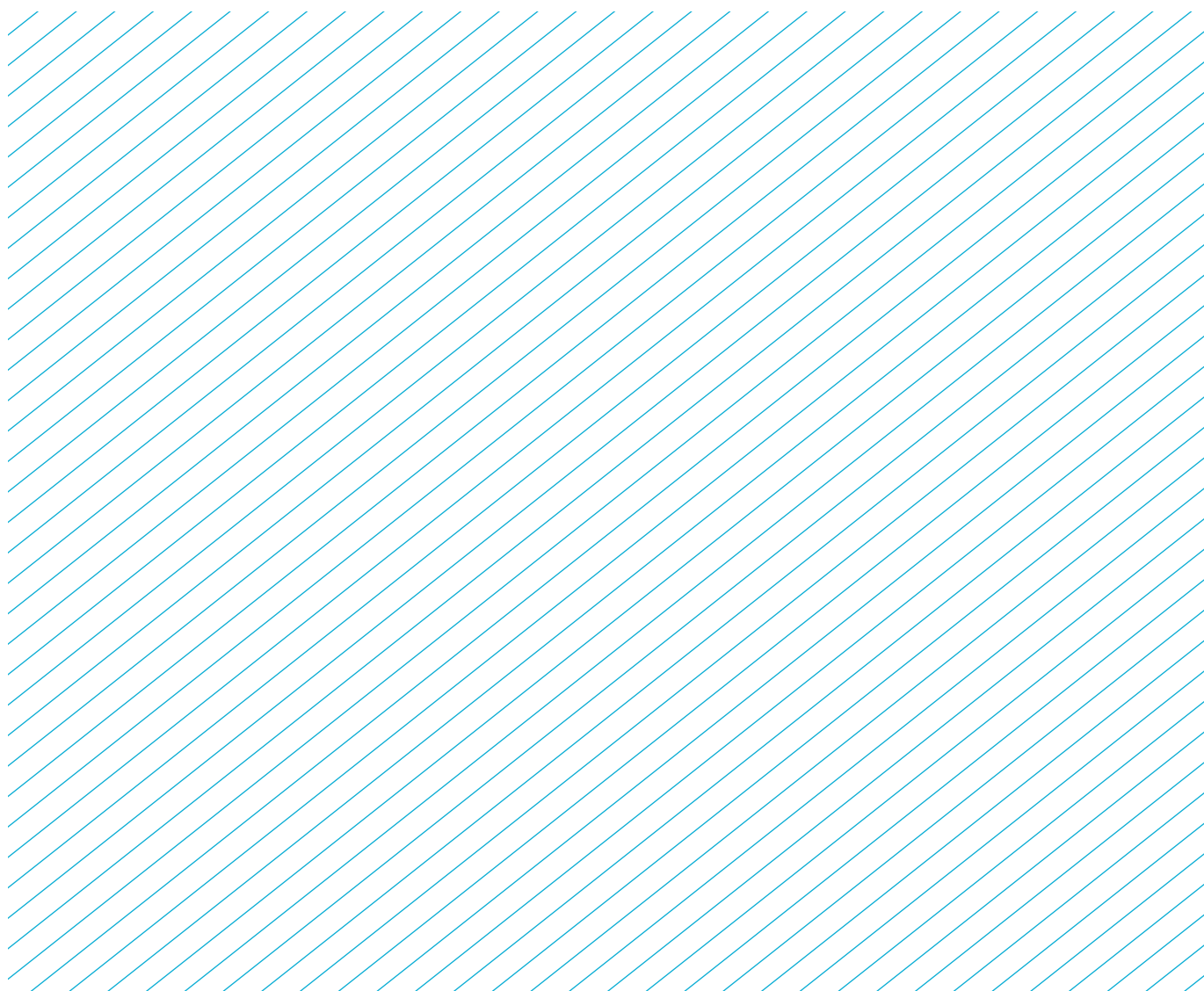
→ **Atelier 4. Espaces publics depuis leur conception jusqu'à leur pratique : favoriser des occupations positives.** Avec *Jude Courcoul (Ville de Nantes) et Riad Dekhil (Angers Loire Habitat)*

→ **Atelier 5. Agir ensemble dans un Continuum de sûreté/sécurité : médiation, prévention, intervention.** Avec *Optima Angers et un-e représentant-e de la Police Nationale*



Partie 1.

Comprendre les trafics et leur influence sur les quartiers politique de la ville



1. L'offre de drogues en France : état des lieux et tendances récentes

Issu de l'intervention de Yasmine Salhi, économiste à l'OFDT

Présentation de l'OFDT

L'observatoire Français des Drogues et des Tendances Addictives est un **groupement d'intérêt public** qui regroupe les représentants des principaux ministères concernés par la question des addictions et des drogues au sein duquel sont représentés plusieurs ministères : l'intérieur, la santé, l'éducation, les finances, etc. L'OFDT est sous la tutelle de la MILDECA (la mission interministérielle de la lutte contre les drogues et les conduites addictives) ainsi que la Fédération nationale des observatoires régionaux de santé.

L'OFDT est une **équipe pluridisciplinaire** composée d'une trentaine de personnes avec des économistes, des sociologues, des politistes, des médecins, des toxicologues, des épidémiologistes, des statisticiens dont les travaux sont pilotés par un collège scientifique qui est composé de personnalités reconnues dans le champ des addictions et des conduites addictives.

L'OFDT a 2 missions principales :

→ La première, c'est d'éclairer les pouvoirs publics, les professionnels, le grand public et les chercheurs sur les phénomènes de drogue et des addictions. Quand on dit drogues, on entend les drogues licites, d'abord l'alcool et le tabac mais aussi les drogues illicites. L'observatoire travaille aussi sur les addictions sans produits (jeux d'argent et de hasard, les jeux vidéo).

→ Ils ont aussi comme mission de rassembler et de collecter, via des dispositifs (permanents ou ponctuels), des informations scientifiquement validées sur les substances psychoactives, sur les usagers, leurs pratiques, les conséquences socio-sanitaires de ces consommations et de ces conduites, ainsi que l'offre et les réponses publiques.

Etat des lieux de l'offre de stupéfiants

Dans cet article, nous allons nous concentrer sur 4 substances qui sont les substances les plus consommées en France, en 2023, selon les dernières données de prévalence publiées par l'OFDT :

→ **Le cannabis est la première substance illicite consommée**, avec 50% Français entre 18 et 64 ans qui ont déjà consommé du cannabis dans leur vie.

→ **La cocaïne**, avec 2,7% des adultes qui en ont déjà consommé dans l'année

→ **La MDMA/extasy** (1,8% dans l'année)

→ **L'héroïne** (0,3% dans l'année)

Il y a une chose à prendre en compte dans ces graphiques : les **consommations de cannabis et d'héroïne stagnent**, elles ont atteint une sorte de plateau. Mais les **consommations de psychostimulants (cocaïne et la MDMA) ont une tendance en hausse assez impressionnante**.

Production et marché du cannabis.

Le cannabis est la drogue illicite la plus produite dans le monde, avec des productions repérées dans 146 pays, selon l'ONU en 2024. Cela va de petites cultures domestiques, à des exploitations quasi industrielles sur des hectares.

En Europe, la résine de cannabis vient surtout du Maroc, mais en ce qui concerne l'herbe de cannabis, c'est plutôt une production européenne, d'Espagne et des Pays-Bas qui va approvisionner le marché français.

On a une nouvelle tendance observée ces deux dernières années en France, avec de plus en plus d'herbe qui vient des États-Unis, du Canada ainsi que de Thaïlande parce ces pays ont de plus en plus une offre légale de cannabis. Mais en général, le marché du cannabis est assez stable, il atteint un plateau.

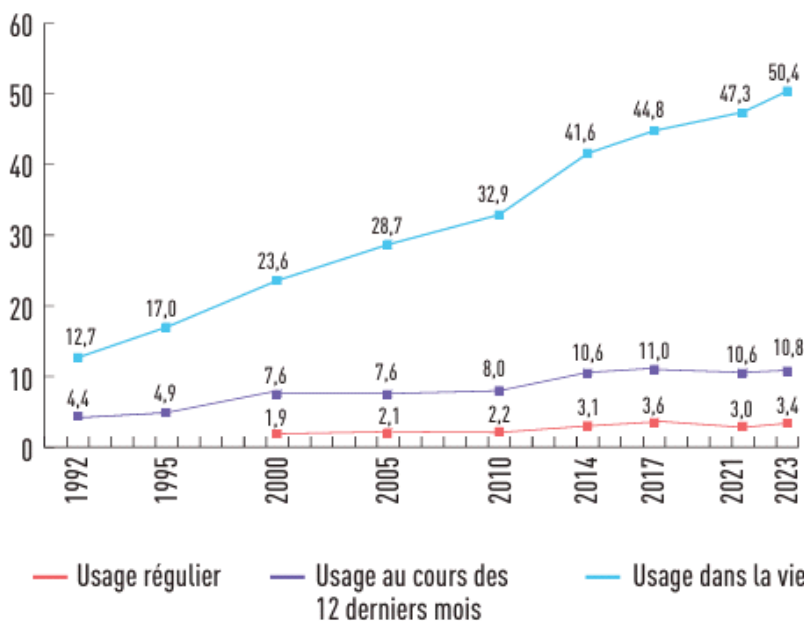
Production et marché de la cocaïne.

Pour la cocaïne, c'est différent. On est en pleine **expansion de l'offre mondiale**. Nous pouvons observer cela au niveau de la production. Par exemple, en Colombie, premier producteur mondial de cocaïne, il y a eu une multiplication par 7 des tonnes de cocaïne produite depuis 10 ans (estimation de l'ONUDD). Cette augmentation spectaculaire est due à 2 faits. Tout d'abord, c'est une augmentation de la surface cultivée de cocaïne dans les 3 pays producteurs Colombie, Pérou et Bolivie, doublée d'innovations augmentant les rendements agricoles (on produit plus de cocaïne dans le même hectare).

Il en résulte que **de plus en plus de cocaïne circule**. Vers 2016-2017, il y a eu un tournant, le marché de la cocaïne en Amérique du Nord, qui était le premier marché exploité par les trafiquants de cocaïne, est devenu saturé. Donc **les narcotrafiquants se sont tournés vers un autre espace où les consommateurs ont un pouvoir d'achat assez élevé : c'est l'Europe de l'Ouest**.

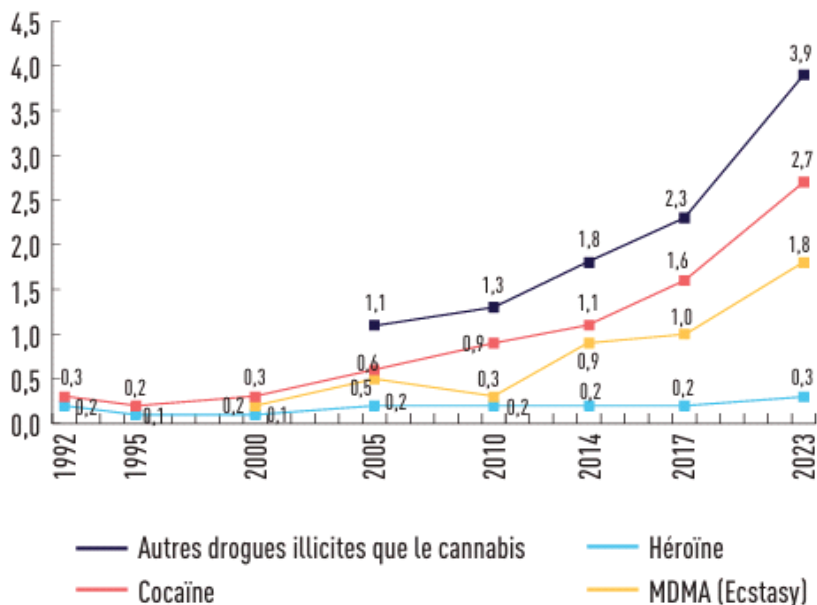
A partir de ce moment nous avons commencé à avoir une recrudescence de la consommation et du trafic de cocaïne dans en Europe. En ce moment, il y a une évolution des flux d'exportation de la cocaïne avec un nouvel espace de rebond vers l'Europe de l'ouest qui est en train de se développer : c'est l'Afrique de l'Ouest de par sa proximité géographique avec l'Amérique du Sud. Pour le reste, nous avons des routes assez connues de tous pour la France en passant par les DOM qui sont sur le continent sud-américain. C'est des zones où on a des

Figure 1. Évolution des niveaux d'usage de cannabis entre 1992 et 2023, parmi les 18-64 ans (en %)



Source : Baromètre de Santé publique France 1992-2021 – exploitation OFDT ; EROPP 2023 (France hexagonale), OFDT

Figure 2. Évolution de l'usage au cours des 12 derniers mois des principales drogues illicites autres que le cannabis entre 1992 et 2023 parmi les 18-64 ans (en %)



Source : Baromètre de Santé publique France 1992-2021 – exploitation OFDT ; EROPP 2023 (France hexagonale), OFDT

Autres drogues illicites : cocaïne en poudre, crack (cocaïne base ou fumée), MDMA (ecstasy), champignons hallucinogènes, LSD, amphétamines, héroïne.

mules incorporées ou dans les bagages via le secteur aérien. Cependant, la cocaïne est surtout transportée par le secteur maritime. Donc aussi les liaisons portuaires du commerce légal sont utilisées pour transporter la marchandise.

Production et marché de l'héroïne.

Le marché de l'héroïne est en train de vivre un choc assez spectaculaire en ce moment.

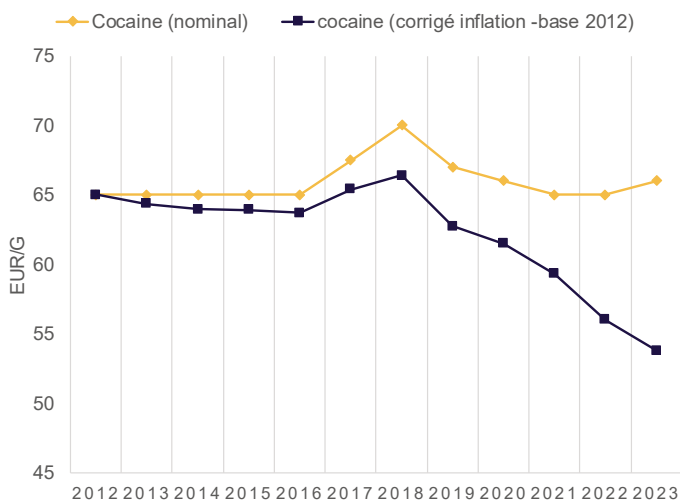
Il y a 3 centres de production d'héroïne dans le monde :

- l'Afghanistan qui, en 2022, produisait 80% de l'opium à pavot utilisé pour produire de l'héroïne
- la Colombie et le Mexique pour le continent américain
- la Birmanie et tout ce qu'on appelle le triangle d'or pour l'Asie de l'Est et du Sud Est

En 2022, les talibans sont devenus l'autorité de facto en Afghanistan et ils ont établi une interdiction totale de la culture du pavot à opium. Résultat, on a eu une chute de 95% de la production pour la récolte de 2023.

À long terme, ça peut affecter la disponibilité de l'héroïne en Europe ce qui peut sembler une bonne nouvelle, mais cela pourrait accroître la polyconsommation et pourrait stimuler le marché des opioïdes de synthèse (l'héroïne, c'est un opioïde naturel) comme le fentanyl ou les nitazen. Ils ont des effets recherchés assez similaires à l'héroïne, mais qui sont moins chers à produire, beaucoup plus forts et beaucoup plus dangereux.

RIX DU GRAMME DE COCAÏNE (2012-2023)



Il y a donc une vigilance pour voir si ce nouveau marché pourrait se développer en Europe, comme c'est déjà le cas aux États-Unis et au Canada. Même si en Amérique du nord, ce développement n'est pas dû à une pénurie d'héroïne mais à un système médical qui a failli.

Production et marché de la MDMA/ extasy.

L'Europe est une zone de production de drogues de synthèse, notamment la Belgique et les Pays-Bas (MDMA, la kétamine, amphétamines, méthamphétamines). Ces drogues sont transportées sur le reste du continent européen via le réseau routier et sont exportées à l'international, en Asie, en Amérique, en Océanie, par voie aérienne ou maritime. Dans ce cadre-là, la France, par sa proximité géographique avec les Pays-Bas est une zone de transit de ces substances.

Trois tendances du marché français

→ **1. Augmentation des saisies.** Cet indicateur de saisie nous renseigne que le produit est de plus en plus disponible sur le territoire. Pour la cocaïne, cela ne veut pas dire que maintenant on consomme 53 tonnes, c'est juste que le produit circule plus, sachant que la France est un pays de transit.

→ **2. Les drogues sont de plus en plus concentrées, de plus en plus pures avec une augmentation des teneurs en principes actifs.** Selon les chiffres du SNPS, la cocaïne saisie en France avait un taux de 50% en 2012 et de 75% en 2024. C'est la même chose pour le cannabis avec une tendance un peu moins marquée.

→ **3. Une baisse des prix réels.** Depuis une dizaine d'années, le prix de la cocaïne est d'environ de 60/65 € le gramme. En 2024, les prix moyens étaient plutôt aux alentours de 55/60 € le gramme. Si au cours des 10 dernières années, les prix sont plutôt stables, cette lecture est assez trompeuse parce que les produits vendus sont de plus en plus purs. Si on prend le ratio prix/pureté pour le prix d'un gramme de cocaïne pure, on observe une baisse marquée. En 2012, le prix du gramme pur de cocaïne était de 130€ le gramme. En 2023, on est à 90€ le gramme.

Que retenir de ces 3 tendances ? L'offre de drogues illicites en France se porte très bien, c'est un marché qui est florissant.

Observations sur l'organisation des trafics en France

Ces observations ont été faites à partir du dispositif TREND.

Présentation du dispositif Tendances Récentes et Nouvelles Drogues (TREND)

Le dispositif tendances récentes et nouvelles drogues, a été créé en 1999 dans un contexte d'émergence de nouvelles pratiques et de nouvelles substances sur le territoire. C'était dans les années 90 avec l'émergence de la MDMA, surtout dans un contexte festif. On a aussi un dispositif qui va de pair avec le dispositif Trend, qui est le dispositif Synthèse (système d'identification nationale des toxines et des substances). Ils ont un **double objectif** :

→ Une **veille sanitaire** via le dispositif Synthèse. C'est un dispositif d'analyse toxicologique des produits pour comprendre quels produits circulent sur le territoire et quels sont les changements qu'on observe dans la

composition des produits.

→ Une **compréhension des évolutions en matière d'usage des drogues dans une approche sociologique** via le dispositif Trend. C'est un recueil de données qualitatives sur les substances, sur les personnes qui sont particulièrement consommatrices, sur l'offre et les modalités d'approvisionnement. Ces enquêtes viennent palier celles en population générale en ciblant les publics les plus consommateurs et souvent dans des situations de grande précarité. L'objectif est de recueillir les tendances dans ces espaces qui peuvent être annonciateur de tendances au niveau de la population générale. Pour cela, on fait un recueil de données par un réseau de coordination locale (Lille, Metz, Paris, Rennes, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Lyon et La Réunion). Ces coordinations locales dressent un état des lieux annuel de la situation locale et parfois des villes aux alentours et les espaces ruraux. C'est porté par des associations du champ des addictions et c'est cofinancé par l'OFDT et les ARS de chaque région. Grâce à ces informations, on a un recueil très riche qui nous permet d'avoir beaucoup de publications.

Pour avoir des informations sur les tendances locales, il faut regarder les rapports de chaque ville ou chaque région.

Tendance 1. Spécialisation et cloisonnement

Une spécialisation des acteurs du trafic à différents niveaux. Par exemple, il y a de plus en plus d'équipes spécialisées pour le segment du transport, pour la réalisation d'actes de violence, de revente au détail ou la livraison. **Cette spécialisation s'accompagne d'un cloisonnement des individus et des équipes. Les acteurs du trafic entre eux se connaissent de moins en moins.** Cette nouvelle réalité pose un gros problème pour les forces de l'ordre puisque cela complique le travail d'enquête.

Tendance 2. Diversification des profils

La 2e tendance concerne les acteurs. Il y a une diversification des profils des acteurs impliqués dans le trafic d'un point de vue de leur statut socio-économique. C'est surtout le cas pour tout ce qui est livreur/livreuse, parce que les embauches se font de plus en plus via les réseaux sociaux : c'est facile de postuler. **On remarque de plus en plus de femmes impliquées**



Exemple de publication du dispositif TREND

parce qu'elles ont un moindre risque d'arrestation. On voit des mineurs, parfois déscolarisés. De plus en plus de nouvelles compétences sont demandées pour participer au trafic, comme par exemple des graphistes, des responsables de communication.

Tendance 3. Stratégies de collaboration ou de conflit

Il y a **différentes stratégies des réseaux**. Certains réseaux vont **plutôt avoir une logique de collaboration et de mutualisation avec les autres réseaux de leur région**, avec par exemple des acheminements de produits qu'ils font en partenariat avec d'autres réseaux. Ils peuvent aussi se partager des lieux de stockage.

A l'inverse, il y a **d'autres réseaux qui sont plutôt dans une approche conflictuelle avec de plus en plus de violence**. Cela se mesure surtout avec l'augmentation des saisies d'armes en même temps que les saisies de stupéfiants.

Cette double approche collaboration/conflit se voit aussi dans le mode de gestion de la main d'œuvre de la relation de ces réseaux avec leur environnement, avec le quartier. Il y a des réseaux qui ont plutôt une philosophie de gestion pacifiée, avec une discrétion, avec une volonté d'avoir des services à l'habitant, de se faire aimer, respecter par le quartier. D'autres, pour asseoir leur pouvoir, vont plutôt miser sur la violence, les menaces, avec une visibilité affichée du trafic, avec une pression et des violences sur les petites mains du trafic pour asseoir leur autorité.

Tendance 4. Montée de la concurrence entre réseaux : nouvelles stratégies de commercialisation

L'offre de drogues illicites est en augmentation, donc plus d'offre signifie plus de concurrence ce qui peut expliquer le contexte actuel de violence entre les réseaux. Dans un contexte fortement concurrentiel les réseaux sont poussés à développer des stratégies commerciales plus agressives, par exemple avec une diversification des produits proposés et des gammes sur un même produit. C'est surtout le cas pour le cannabis, avec par exemple des cannabis de

luxe, des variétés d'herbes rares, etc. Enfin, il y a une diversification des unités de vente. Alors qu'avant, il fallait minimum 1 g pour acheter de la cocaïne, maintenant, pour capter les populations plus pauvres, on peut acheter 10€ de cocaïne, 20€ de cocaïne, etc.

Un autre développement majeur, c'est celui de la publicité avec des visuels très travaillés, des vidéos, des photographies, ainsi que des stratégies commerciales (promotions) qui n'ont rien à envier au secteur légal. Autre exemple, des réseaux demandent un retour client pour voir si tout se passe bien. Dans leur canal Telegram, ils demandent aux consommateur-rices : "dites nous si le livreur a été lourd avec vous, on s'en chargera", "J'espère qu'ils ont été polis". On est vraiment dans une logique commerciale poussée.

Tendance 5. Développement de la livraison

Cette pratique a commencé dans les années 2010 à Paris, mais **le phénomène s'est amplifié pendant la COVID-19** dans le reste du territoire. On en voit même dans les espaces ruraux. Pourquoi la livraison est un carton? C'est parce que c'est adapté aux besoins des usagers, c'est très organisé. On a aussi une sensation de baisse de risque d'interpellation par les usagers et par les trafiquants. Ça complique bien sûr l'intervention des forces de l'ordre parce que la livraison peut se faire dans des espaces privés ou semi privés. Certains réseaux font tout un déploiement de techniques de sécurisation



Carte avec échantillon d'herbe de cannabis distribuée gratuitement (source : OFDT)

de la transaction de livraison : quand on est un nouveau client sur le réseau, il faut envoyer une vidéo, sa pièce d'identité, parfois un justificatif de domicile pour justifier l'adresse de livraison. Rien n'est laissé au hasard.

En revanche, **l'essor de la livraison ne veut pas dire la fin des points de vente physiques, ce qu'on appelle les "fours". Mais ce qui est observé dans les fours, c'est que la population qui fait l'effort de se déplacer, est plus pauvre.** Cela se ressent même sur les produits proposés dans les fours : on trouve de plus en plus d'héroïne qui est plutôt marketée pour une population plus marginalisée.

Dans les grandes villes, il y a de moins en moins de fours mais il y a une nouvelle implantation de ces points de deal dans les petites villes.



TOURNÉE 1	TOURNÉE 2	TOURNÉE 3	TOURNÉE 4
HEURE DE DÉPART 12H00	HEURE DE DÉPART 15H00	HEURE DE DÉPART 18H00	HEURE DE DÉPART 21H00
HEURE LIMITE DE COMMANDE 11H30	HEURE LIMITE DE COMMANDE 14H30	HEURE LIMITE DE COMMANDE 17H30	HEURE LIMITE DE COMMANDE 20H30
HEURE DE LIVRAISON ENTRE 12H15 ET 14H30	HEURE DE LIVRAISON ENTRE 15H15 ET 17H15	HEURE DE LIVRAISON ENTRE 18H15 ET 20H45	HEURE DE LIVRAISON ENTRE 21H15 ET 23H15

S'INSCRIRE SUR UNE TOURNÉE SIGNIFIE ÊTRE PRÉSENT À L'ADRESSE DONNÉE PENDANT LE CRÉNEAU DE LIVRAISON !

Capture d'écran, créneaux de tournée, Telegram, Toulouse, TREND, 2023

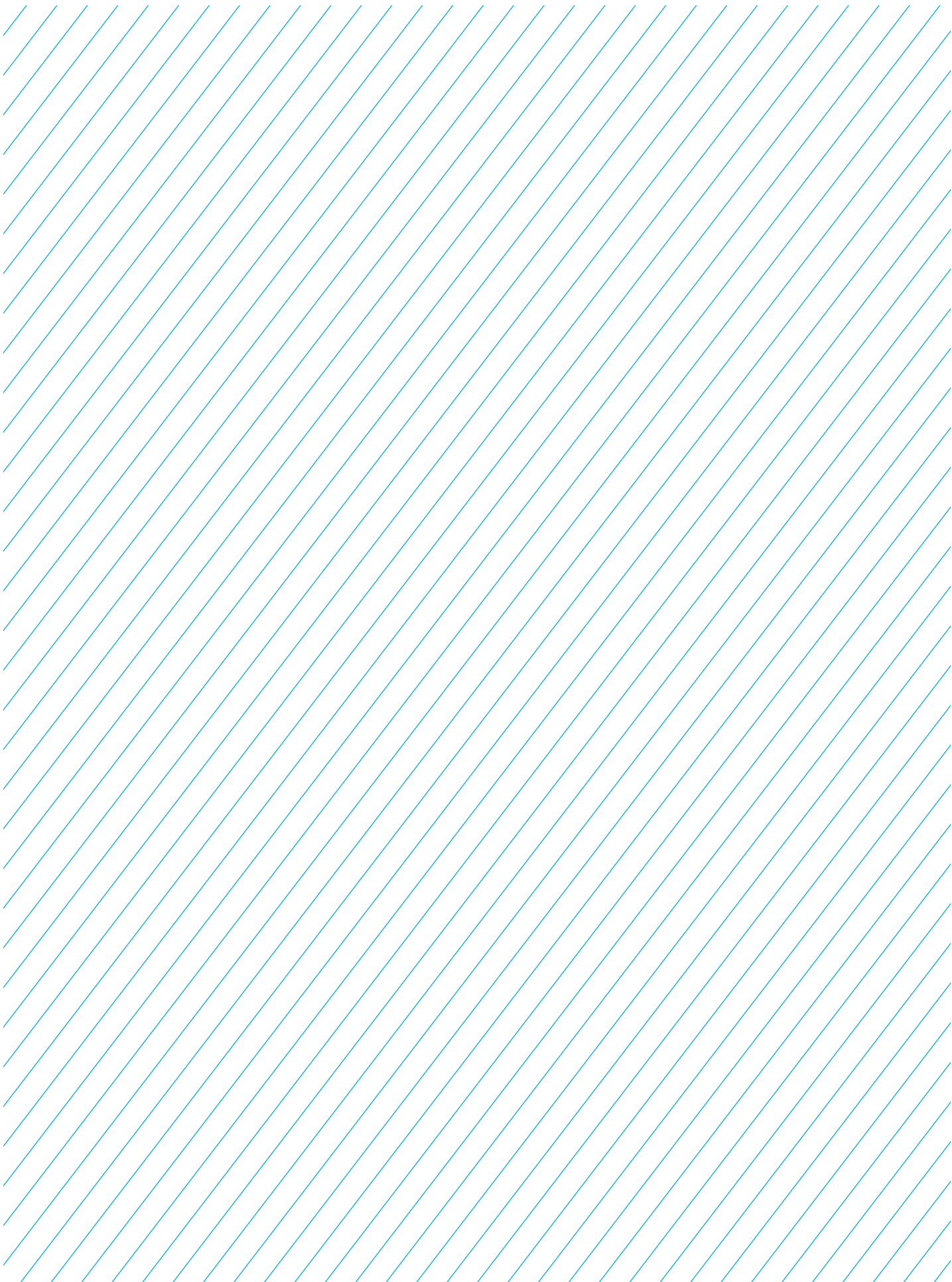
Ressources

→ Christian BEN LAKHDAR. 2025. **3 minutes sur l'évolution du marché des drogues.** Vidéo. URL : <https://www.ofdt.fr/publication/2025/3-minutes-sur-l-evolution-du-marche-des-drogues-2638>

→ SALHI Yasmine. 2026. **L'offre de stupéfiants en France en 2024.** OFDT. Note. 20p. URL : <https://www.ofdt.fr/publication/2026/l-offre-de-stupefiants-en-france-en-2024-2656>

→ **Publications de l'OFDT sur la région Bretagne.** URL : https://www.ofdt.fr/publication/recherche?f%5B0%5D=publication_facet_zone_geographique%3A136

→ **Publications de l'OFDT sur la région Pays de la Loire.** URL : https://www.ofdt.fr/publication/recherche?f%5B0%5D=publication_facet_zone_geographique%3A156



2. Un substitut au travail légal : l'exemple du deal dans un quartier populaire toulousain

Issu de l'intervention de Samuel Philippon, doctorant en sciences de l'éducation et de la formation, MR EFTS Toulouse 2 Jean Jaurès

Samuel Philippon est doctorant en sciences de l'éducation et de la formation à l'université de Toulouse Jean Jaurès mais aussi éducateur en prévention spécialisée. Il s'intéresse dans le cadre de sa thèse aux trajectoires des jeunes de quartiers populaires impliqués dans la revente de stupéfiants. Par son métier d'éducateur en prévention spécialisée, le doctorant a un accès assez régulier aux lieux où se pratique ce type d'activité.

A travers le recours au deal chez ces jeunes, on peut s'intéresser à savoir ce qu'il nous dit de la jeunesse. On peut interroger la fonction de cette activité dans l'itinéraire de ces jeunes. On ne parle pas de n'importe quelle jeunesse, mais bien de ces jeunes hommes racisés qu'on croise en bas d'immeuble, qui ont souvent délaissé les bancs de l'école pour s'inscrire dans une pratique illicite qui est posée comme un job plus ou moins temporaire.

Il s'intéresse à ce qu'on appelle "les petites mains du trafic" ou ce que le sociologue Michel Kokoreff nomme "les smicards du business". **Dans son étude, Samuel Philippon s'intéresse à deux grandes questions :**

→ **Comment ces jeunes rentrent dans le trafic ?**

→ **A l'inverse, comment et à quel moment ils vont en sortir ?**

A travers cette enquête de terrain en région toulousaine, il s'intéresse au regard des jeunes vis-à-vis de leur travail de dealer, mais aussi de leur rapport au travail et notamment au travail légal, donc à l'emploi. Alors, il s'agit d'une recherche qualitative qui s'inscrit dans une démarche de type ethnographique dans lequel on observe les acteurs et leur point de vue.

Le résultat de l'enquête couvre deux périodes, une première qui a été amorcée dans le cadre d'un master en sciences de l'éducation et de la formation, donc en 2021-2022. Et une 2e période qui s'appuie sur les données de sa thèse en cours et qui a débuté en 2022. Le corpus de données couvre 19 enquêtés.

Travail, activité légale, illégale : définir les termes

Avant de répondre à ces questions, Samuel Philippon rappelle qu'il avait une représentation assez classique de cette activité : c'est illégal, c'est une pratique à risque. C'est pour ces raisons qu'en tant qu'éducateur, il refusait de la prendre en considération, puisque le caractère illégal de la chose interdisait de lui attribuer un statut de travail. Pour autant, c'est aussi quelque chose qui s'inscrit dans une forme d'activité que l'on pourrait rapprocher d'un travail pour différentes raisons, parce qu'il y a des horaires, il y a des embauches, il y a des postes, etc.

Il faut préciser que l'**on parle bien de travail et non d'emploi**. Pour qualifier "un travail" d'emploi, il faut que l'activité réponde à certains critères comme le fait d'être reconnue comme étant socialement utile et qu'elle soit assortie de garantie de protection sociale dans la durée. Ce qui n'est pas vraiment le cas pour ce type d'activité.

Pour définir l'économie informelle, on peut s'appuyer sur les travaux du sociologue et économiste Carlo Trigilia, qui a décomposé en **trois types l'économie informelle :**

→ **l'économie domestique ou communautaire** est une économie qui est en règle face à la loi et qui va permettre la production de biens et de services qui sont légaux. Cette dernière est souvent à destination d'un cercle familial ou d'un cercle d'interconnaissance plus grand. On peut penser par exemple à la production maraîchère, un potager que l'on redistribue au niveau de ses proches.

→ **l'économie cachée ou souterraine illégale**, qui va permettre, quant à elle, la production de biens et de services qui sont légaux mais qui sont cachés à l'ensemble des administrations chargées de collecter les impôts. C'est ce qu'on appelle le travail au noir. Et si on s'intéresse aux territoires enquêtés, on peut citer pour exemple les garagistes de rue.

→ **l'économie criminelle qui s'exerce dans un cadre illicite et qui va proposer des biens et des services qui sont aussi interdits**. Pour l'anthropologue Michel Peraldi, l'économie criminelle a la caractéristique d'intégrer la violence dans son management. **C'est dans cette 3e catégorie que la revente de stupéfiants s'inscrit**. Dans le contexte de ce territoire urbain pauvre l'économie informelle a une place prépondérante et avec, de surcroît, une grande visibilité sur l'espace public.

Catégories de vente au détail des stupéfiants :

- Vente statique
- La vente publique postée : la forme la plus visible et connue
- Vente à la sauvette
- Vente dans un cadre privé
- Vente mobile (livraisons)
- Vente en ligne ou à distance

Source : [Marwan Mohammed](#)

Quels sont les profils des petites mains du trafic ?

S'agissant de cette pratique de vente de stupéfiants, on peut parler de déviance populaire parce que c'est une activité qui est très située dans la "carte sociale". **Les jeunes sont issus des minorités ethniques pour une majeure partie d'entre eux, et de surcroît, ils sont souvent issus de familles plutôt modestes.**

Les points de vente attirent des jeunes :

- qui sont natifs du quartier,
- qui résident au quartier,
- d'autres quartiers ou d'autres communes périphériques,
- ou encore d'autres jeunes qui sont en transit dans la région et qui peuvent venir des 4 coins de la France.

On a alors une sorte de mercato très fluctuant qui évolue selon la nécessité de l'activité. Parallèlement, on pourrait faire une catégorisation binaire avec des jeunes qui sont en situation régulière et des jeunes qui sont en situation irrégulière, donc qui ne peuvent pas faire un travail légal. Notamment les mineurs non accompagnés, qui vont alimenter aussi cette catégorie des petites mains du trafic.

Ce sont tous essentiellement des garçons et des jeunes hommes entre 15 et 22 ans. Il est très rare que des jeunes femmes fassent ce type d'activités sur l'espace public.

On est un peu loin des modes de résistance urbaine d'une autre jeunesse à la marge qu'on appelle les "zonards", que l'on voit souvent en centre ville. Ceux qu'on appelle un peu vulgairement les punks à chien. Pour autant, dans ces 2 types de jeunesse à la marge, on observe une insubordination aux normes sociales.

Pour les petites mains du trafic qui vont s'engouffrer dans le l'économie criminelle, elle s'exprime dans une défiance à l'ordre étatique, quand les "zonards" revendiquent une filiation avec les pensées anarchistes.

Nature des liens sociaux mobilisés par les réseaux de trafiquants

Les réseaux de trafiquants mobilisent différents types de liens sociaux qui ne sont pas cloisonnés mais se croisent, s'hybrident :

- Assise territoriale (relation dans le cadre résidentiel)
- Assise familiale (lien de filiation)
- Assise carcérale (rencontres directes ou indirectes liées à la prison)
- Assise institutionnelle (commerce, bar, activité éco...)
- Assise amicale
- Assise communautaire

Source : [Marwan Mohammed](#)

Postes et hiérarchie dans les sites de vente

Pour ce qui est des postes, on a donc **les guetteurs et le revendeur**. En région toulousaine, on parle du *chouf* (ceux qui guettent l'arrivée de la police) et puis des *kéraveurs* (le terme est peut-être propre à la région toulousaine) qui vont remettre la marchandise et encaisser la recette de la vente).

On a vraiment une mobilité des positions. Des jeunes peuvent être *kéraveurs*, peuvent être *choufs* et glisser d'une position à une autre assez rapidement.

Cette mobilité s'explique pour des raisons qui peuvent être diverses, certains jeunes sont parfois trop exposés d'un point de vue judiciaire, donc préfèrent se mettre

en retrait en étant juste *choufs* et ne pas manipuler la marchandise. Certains jeunes peuvent aussi parfois monter un peu en compétences et être amenés à faciliter la gestion du point de deal.

Il y a, par exemple, le poste de ravitailleur qui consiste à amener la marchandise en quantité sur le point de deal et à récolter chaque fin de journée les recettes qui ont été faites sur le point de deal. Ces jeunes peuvent avoir l'impression pendant un temps de tirer leur épingle du jeu parce qu'ils montent en compétences et qu'en plus ils sont un peu mieux valorisés et qu'ils gagnent un peu mieux leur vie.

Revenus et immobilisme social

Ce qu'on peut noter d'une façon un peu générale, c'est que, même si des jeunes vont parfois être aspirés sur des périodes plus ou moins longues, **les sommes d'argent qui circulent dans ces milieux ne vont pas se traduire par des emplois qui sont stables et financièrement très intéressants.**

En effet, l'immense majorité de cette première ligne du trafic ne va pas forcément avoir une réussite économique dans ce milieu là. On peut même constater qu'un certain nombre semble dans une forme d'immobilisme de leur position sociale. Un jeune bien connu du chercheur et qu'il n'avait pas vu depuis 6 mois. Lorsque le chercheur demand : "*Qu'est ce tu deviens ?*". Le jeune lui répond : : "*bah là, rien de nouveau*".

Ce "*je suis là*" qui est souvent spontanément et régulièrement scandé par les jeunes quand on les rencontre comme ça en bas d'immeuble, peut être interprété comme l'expression d'une sorte d'immobilité sociale qui laisse entendre que rien de nouveau se passe pour eux. **Cette place spatiale de ces jeunes qui sont en bas d'immeuble sans qu'ils puissent annoncer ni une formation ni un travail, c'est aussi un peu leur place sociale.**

Pourquoi s'orienter vers la pratique du deal ?

Quelles sont les motivations ? Quels sont les ressorts qui font que beaucoup de jeunes s'orientent vers cette activité illicite?

Si on s'intéresse aux petites mains du trafic plus spécifiquement, on peut parler d'une déviance populaire



S. Philippon

et s'intéresser aux apprentissages de cet illégalisme. Lorsqu'on parle de ces petites mains du trafic, il faut bien comprendre que les postes les plus risqués et les plus stigmatisés sont occupés par les plus précaires et les plus vulnérables. On a une division sociale de l'activité dont les parties inférieures sont celles qui sont le plus en lumière sur l'espace public.

Un rêve d'ascension sociale...

Au niveau des motivations, donc il y a certainement le fait de **refuser pour une partie une situation d'exclusion qui bloque leur ascension sociale**. Pour certains de ces jeunes, si on se réfère aux travaux de la sociologie américaine de Judith et Peter Blow, il y a un rejet des inégalités sociales et de leur statut d'assigné.

Plus que le déclassement socio-économique qui concerne bon nombre de ces jeunes et de leurs familles, c'est **ce sentiment d'injustice, de relégation qui peut être le moteur de ce recours au trafic de stupéfiants. C'est une opportunité, illicite certes, mais qui viendrait corriger des conséquences d'une position sociale qui leur offre peu d'opportunités.**

Il faut être quand même prudent avec ce type d'interprétation parce que la majeure partie des jeunes des quartiers populaires ne vont pas s'orienter vers le deal : c'est une part plutôt réduite. En revanche, chez certains jeunes, il y a une forme d'obsession à se créer un capital pour échapper à ce qu'ils imaginent de leur vie d'adulte sans capital économique. **Ils redoutent vraiment la domination hiérarchique, ils redoutent d'avoir un patron sur le dos, ils redoutent l'exploitation salariale et l'insécurité financière.** En somme, il y a la peur d'une absence de protection dans l'insertion socioprofessionnelle légale et classique.

...impossible pour eux dans le monde du travail ?

Deuxièmement, **chez ces jeunes on observe de faibles ressources d'accès à l'emploi.** En France, le diplôme occupe vraiment un rôle fondamental, dans les représentations individuelles ou dans les pratiques de recrutement des employeurs.

Sur les 19 jeunes rencontrés dans le cadre de l'enquête, la plupart ne sont pas diplômés. Certains ont quitté le système scolaire avant la 3e et le bac. De

fait, ces jeunes représentent la part la moins attractive des postulants à l'emploi pour les employeurs.

Beaucoup étaient suivis ou inscrits à la mission locale mais lorsqu'on en parle avec eux, cet accompagnement vers l'insertion professionnelle ne semble pas forcément faire sens. Ainsi lorsqu'on parle avec eux de leurs aspirations, ils ne font pas de lien direct entre leur projet et ce dispositif d'insertion.

Le deal facilite l'accès à la société de consommation. C'est le besoin d'argent de ces jeunes qui guide leur choix. Le deal, c'est une solution de l'instant qu'ils payent cash. Contrairement à la rétribution sur un temps plus long du travail légal, cette activité économique non déclarée, c'est vraiment un support d'intégration qui leur permet d'exister socialement.

Si on reprend la formulation proposée par le philosophe Gilles Lipovetzky en tant qu'homo consumericus, **grâce à l'argent du deal, ils vont accéder aux signes extérieurs de richesse et notamment l'indispensable iPhone, très prisé par la jeunesse et que beaucoup de jeunes qui dealent peuvent posséder.** Ou alors, leur permet d'avoir la paire de chaussures qu'il faut avoir pour accéder à un statut valorisant. Donc là, on peut voir le deal comme une forme de passeport social qui est vraiment en adéquation avec le système capitaliste.

Participer au deal : forte identité et solidarités

Ces jeunes, utilisent le deal comme un stratagème pour prendre place dans un modèle de vie proposé par le néolibéralisme.

C'est une activité interlope qui effraie la société autant qu'elle la fascine. Elle nourrit beaucoup l'inspiration des rappeurs, dont certains ont effectué ce travail, ou valorisé le statut de dealer et son écosystème. Elle nourrit aussi la romance noire de certaines séries.

Il y a beaucoup de séries, notamment sur Netflix, qui sont alimentées par la question du deal et du trafic. Ainsi, la passionnante série Gomorra a pu poser des questions. Certains élus napolitains se plaignaient que les jeunes du quartier de Scampia à Naples reprenaient les codes de langage, de posture de la série Gomorra. La série, la fiction alimentent la réalité du terrain. Des jeunes ont parfois fait écouter au chercheur leur playlist où il y avait l'artiste marseillais La Crapule. Quand on écoute les textes de La Crapule, on voit qu'il y a vraiment



Source : S. Philippon

un continuum entre la réalité du deal et la création musicale d'une partie du rap français. **Et donc le deal devient alors une référence culturelle qui est mobilisable par ces jeunes pour ces jeunes dans leur trajectoire.**

Le deal, c'est aussi intégrer un groupe fort. C'est un groupe de jeunes hommes qui sont organisés, qui sont rompus à l'affrontement avec les forces de l'ordre. **C'est intégrer les apparats d'une virilité dans un quartier où cette question peut avoir une importance, où l'affrontement avec les forces de l'ordre se construit dans un face à face qui parfois, de part et d'autre, affirme une posture très viriliste.** L'accès à cette délinquance de rue va permettre à ces jeunes de revaloriser leur identité, d'être quelqu'un sur le territoire, d'avoir recours à des solidarités, d'avoir une forme de reconnaissance, d'avoir un statut social. On est là sur des notions que l'on retrouve aussi dans ce que permet le travail légal, mais auxquelles ils ont plus difficilement accès.

Les relations entre les petites mains du trafic se caractérisent aussi par une sorte de proximité affective. Les jeunes pratiquent cette activité en multipliant les gestes de camaraderie. Il y a le bonjour Tete contre Tete qui est beaucoup pratiqué ou l'expression le "S", le sang, qui a été popularisé par un un rappeur marseillais, qui ritualise vraiment les journées des dealers. **On observe vraiment un lien de solidarité entre ces acteurs face, à la fois, aux forces répressives qui sont là pour combattre l'implantation du deal, mais aussi par rapport à la gestion de la clientèle.** Ce qu'on peut voir aussi, c'est que ces acteurs du deal témoignent parfois d'une réelle préoccupation vis-à-vis de certains jeunes qui sont dans le deal mais qui sont en situation irrégulière

ou qui sont encore plus déclassés (pas de logement, aucune perspective d'insertion...).

Les coûts cachés de la pratique du deal

S'il y a un certain nombre d'avantages, on peut quand même pointer un certain nombre de limites.

Une pratique en contradiction avec les valeurs des petites mains du trafic

Il y a un sentiment d'impureté vis-à-vis de l'immoralité du produit et notamment face à la cocaïne parce que le cannabis est complètement considéré comme un produit normal. En revanche, pour la cocaïne, il y a une position un petit peu plus ambiguë avec une justification un peu alambiquée, voire de la dénégation.

Et d'ailleurs, à la question "*si on légalisait la revente de stupéfiants, du coup ça te permettrait de faire un métier et tu serais quand même en situation un peu moins délicate ?*", certains disaient "*non, surtout pas parce que si la cocaïne était légalisée, je serais obligé de l'afficher que je vends de la cocaïne, alors que de le faire dans un espace qui n'est pas légal, et ben je suis pas vraiment obligé de le dire et de l'affirmer, donc je le fais un peu sans le faire*".

Donc **l'argent récolté grâce à la revente de cocaïne est considéré comme sale et ils ont un peu du mal à le mobiliser pour penser leur avenir avec dignité.** Certains font même le choix de flamber

cet argent en allant au casino plutôt que de l'utiliser pour des choses pour construire leur avenir.

Les jeunes peuvent très vite s'enfermer dans le cercle revente, achat, consommation et vraiment éprouver des difficultés à se projeter, à laisser la place pour construire autre chose. C'est vraiment un cercle vicieux qui enferme ces jeunes dans un espace physique et social. On a de fait un éloignement des opportunités d'inclusion sociale.

Les jeunes peuvent jouir d'un pouvoir d'achat, certes, mais sans en retirer à terme de réelles satisfactions. Il y a parfois même l'impression pour certains d'avoir construit un château de sable pendant des années grâce à l'argent du deal dont il ne reste pas grand chose lorsqu'ils rentrent dans la vie adulte.

Une activité empreinte de violences

Enfin, le dernier aspect, ce sont **les risques liés au fait d'être dans le deal.**

Il y a **un management qui peut être vraiment brutal.** Des jeunes peuvent être blessés, il y a ce qu'on appelle les règlements de compte. On a vraiment des rapports agonistiques des acteurs du deal. Il y a le **stress** qu'occasionne cette activité. Il y a les **arrestations policières**, bien sûr, qui sont très courantes. Il y a parfois les **violences policières**, les **incarcérations**. Tout cela ce sont, ce que des chercheurs en économie ont appelé, l'ensemble des coûts cachés de cette activité pour les petites mains du trafic. **C'est à dire des coûts (sociaux, psychiques et somatiques) dont n'ont pas conscience les jeunes, mais qui font partie de ce qu'ils vont payer sans s'en rendre compte.**

Par exemple, dans cette activité, il n'y a pas de filet social, il n'y a pas de congés payés, il y a une maximisation des horaires de travail. Lorsqu'il disent qu'ils font un plein temps (un "TP"), cela correspond plutôt à un double plein temps du travail légal. Lorsqu'on leur parle des droits du travail légal, ils n'ont aucune connaissance de ce que ça veut dire. Quand on leur dit qu'on part en congés et qu'on est payé par son employeur, ils sont parfois très étonnés que ça existe.

Ils sont assez nombreux à considérer que sur le terrain où ils vendent de la drogue, ils n'ont pas d'amis mais seulement des collègues. **C'est un peu l'autre facette de cette activité qui est en opposition avec le sentiment de solidarité explicité précédemment.**

Il y a une sorte d'individualisme aussi forcené qui existe dans le deal.

Lien social et management du trafic dans le cadre de la vente publique postée

Ici Marwan Mohammed parle du trafic d'un point de vue rationnel et non moral.

On observe un **tournant entrepreneurial du trafic** en 1990. Il s'est adapté à l'explosion de la demande avec une professionnalisation liée à un besoin de performance et à des contraintes d'efficacité. C'est un secteur d'activité à part entière avec les mêmes contraintes que des secteurs légaux.

La performance renvoie à un enjeu de productivité, de profit, d'évitement du pénal et de pérennisation. Elle passe par une assise territoriale, un **pouvoir de proximité** qui est une nécessité parce qu'il y a un enjeu :

- économique
- judiciaire (dissuader les coopérations avec la police)
- sécuritaire (gérer la concurrence, les vols).

Pour exercer un pouvoir il faut "*imposer une présence et un usage des lieux communs*", il faut réguler des comportements ordinaires (flux, regards, parole...) et donc ceux du voisinage.

Le fondement de ce pouvoir c'est la capacité à mettre autrui en insécurité (dégrader le quotidien, la santé mentale, de restreindre sa liberté, de pousser au déménagement, à la démission...)

Les deux modes d'exercice du pouvoir

Les pratiques de management sont liées aux configurations de l'espace, aux trajectoire individuelles des trafiquants, à l'économie locale, aux pratiques policières et aux institutions locales mais aussi aux types de produits vendus.

Les facteurs de choix entre les deux modes d'exercice du pouvoir sont :

- l'histoire personnelle et le type d'intégration locale, la proximité affective et sociale au territoire d'action
- l'âge des cadres et celui des exécutants (plus ils sont âgés plus on a de chance de soft power)

La "méthode douce" ou soft power

Il s'appuie sur la négociation avec le voisinage en vue d'obtenir sa coopération. Les acteurs du trafic apparaissent comme des personnes ressources qui

peuvent offrir des services...

Ici la violence n'a pas besoin de s'exprimer, c'est un implicite et au cas par cas.

Le soft-power limite la demande de sécurité parce que les habitants, même s'ils condamnent moralement le trafic, pragmatiques, partent du principe qu'il y aura de toute façon du trafic et qu'il vaut mieux avoir cette forme d'occupation.

Le management autoritariste ou Hard power

Il recherche la soumission et non la coopération. Ce management repose sur l'usage de la force, la menace, la peur.

Le sentiment de bien-être et de sécurité des habitants et des professionnels est fortement impacté, avec la recherche d'une forme de résignation liée à la peur et à d'une critique de l'impuissance des pouvoirs publics à changer la tendance.

Source : [Marwan Mohammed](#)

Sortir du trafic

Un jeune qui exprime comment il voit le deal. Il dit "j'ai fait ça depuis mes 12 ans et quand j'étais plus jeune, je faisais ça pour me payer mes habits puis j'ai arrêté". Alors il fait un sourire qui laisse entendre que peut-être il n'a pas complètement arrêté. Enfin, "à 18 ans, je passe le permis et j'arrête !". **C'est comme une drogue, il y en a qui arrêtent, qui réussissent, mais il y en a qui y reviennent très vite.**

Le permis est souvent vu par les jeunes comme étant vraiment le Graal qu'il faut obtenir quand on aura 18 ans. Parce qu'avec le permis, on pourra se sortir du deal, on pourra faire de la livraison par exemple.

Cependant, c'est parfois plus compliqué dans la réalité. Il ne suffit pas d'avoir le permis pour s'extirper du deal. Ce qui est intéressant dans le témoignage du jeune, c'est qu'il parle d'une sorte d'addiction. C'est une activité qui est très addictive d'autant qu'on peut faire un parallèle avec la consommation. En effet, la plupart qui sont en poste consomment du cannabis, contrairement à la cocaïne. Le cannabis fait un peu partie du mode de vie de ces jeunes dealers. Ils consomment et ils vendent, et souvent ils vendent pour pouvoir acheter leur conso.

Le recours à cette activité de l'économie informelle, on peut l'envisager comme un substitut au travail légal. **Il n'apparaît pas dans le discours des jeunes un rejet du travail, bien au contraire, ils envisagent leur avenir de façon très normée, sous le triptyque : être en couple, avoir un logement et avoir un travail légal quand ils pourront.** Ainsi, ils sont en quête d'une forme de normalité et sont rares à envisager une carrière de délinquants. **Certains vont s'enfermer parce que ils vont être sous le coup d'incarcérations, ils vont ressortir, ils vont retomber dans le deal.**

La notion de travail est très importante. Ils en parlent souvent, **ils accordent une valeur sociale au travail légal.** Et pour beaucoup, il faut avoir un métier plus tard dans la vie d'adulte mais **un métier qui ait du sens, ou en tout cas qui valorise, où on se sent bien si possible, et qui permet d'être traité avec respect et dignité.** Souvent, ils nous parlent, pour ceux qui ont fait des apprentissages, d'expériences assez négatives, où le patron était plutôt rugueux. **Cette quête de valorisation, de respect et dignité, on ne la rencontre pas toujours dans le monde professionnel, hélas, et peut être encore moins pour les postulants à des emplois vraiment subalternes.**

Ressources pour aller plus loin

- **Mauger, G. (2019). Jeunesses populaires et jeunesses de rue.** Agora débats/jeunesses, 83, 55-69. <https://doi.org/10.3917/agora.083.0055>
- **Péraldi, M., 2007. Economies criminelles et mondes d'affaire à Tanger.** Cultures & Conflits, 68, Article 68.
- **Philippon, S. (2022). Le deal dans un quartier populaire, pis-aller du travail ?** l'Harmattan.
- **Philippon, S. (2025). Un substitut au travail légal: L'exemple du deal dans un quartier populaire toulousain:** Agora débats/jeunesses, n° 99(1), 111-126. <https://doi.org/10.3917/agora.099.0111>
- **Rosa Bonheur, C., Bory, A., Calderon, J., Cohen, V., Mortain, B., Muller, S., Verdière, J. & Vignal, C., 2017. Les garages à ciel ouvert : configurations sociales et spatiales d'un travail informel.** Actes de la recherche en sciences sociales, 216-217, 80-103.
- **Rullac, S., & Bazin, H., 2014, Les biffins et leurs espaces marchands: Seconde vie des objets et des hommes.** Informations sociales, n° 182, p. 68-74.
- **Verdier, É. & Vultur, M. (2016). L'insertion professionnelle des jeunes : un concept historique, ambigu et sociétal.** Revue Jeunes et Société, n°2, p. 4-28.
- **Voisin-Moncho, G. (2020). Alice Gaïa, Xavier Larminat et Valérian Benazeth (dir.), Comment sort-on de la délinquance? Comprendre les processus de désistance.** Lectures.

3. Quels impacts des trafics sur les quartiers et leurs habitants

Propos issus de la table ronde avec notamment Jeanne Behre Robinson (adjointe à Angers à la sécurité et la prévention lors de la table ronde), Séréna Yahmi du Forum Français de Sécurité Urbaine (FFSU) & un représentant de la brigade des stupéfiants d'Angers. Propos augmentés de ressources extérieures

Les habitants des quartiers plus impactés par les trafics qu'ailleurs

Selon l'observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales (ONDRP), **38% des habitants de quartiers prioritaires** ont observé des phénomènes de drogues contre 21% pour le reste de l'unité urbaine.

De plus, **parmis ces "observateurs", 69% se disent gênés en QPV contre 51% dans le reste de l'unité urbaine.** Cette gêne est liée aux nuisances liées aux activités de reventes et/ou de consommation.

→ [ONDRP, 2015. Observer des phénomènes de drogue dans le quartier est-il synonyme de gêne ?](#)

Diminution des points de vente physique au profit de la livraison

Jeanne Behre Robinson nous précise : *"On a vu en 11 ans déjà une grosse évolution. Il y a 11 ans, on avait des cages d'escaliers qui pouvaient être occupées où le trafic se faisait. Aujourd'hui, ça nous arrive d'en avoir encore, mais plus à ces endroits là et plus de cette manière-là."*

Au Lieutenant de la Brigade des Stupéfiants d'Angers de compléter : *"Depuis le COVID, on est passé un peu à l'ubérisation du trafic de stups. Le trafic de stups est toujours présent, mais il est un petit peu moins visible."*

Avant, on avait ce qu'on appelait des fours où des gens squattaient des cages, des escaliers, des immeubles

pour se livrer au trafic. Je dis pas qu'il y en a plus sur Angers, mais il y en a un peu moins.

*Nous, on interpelle beaucoup de livreurs qui vont effectuer leur livraison avec leur véhicule aux particuliers. **Maintenant, l'usager, le consommateur de stupéfiants, va se faire livrer son produit stupéfiant, souvent en faible quantité.** Donc, quand on les interpelle, il y aura jamais des grosses quantités avec eux, parce qu'ils savent que pour la justice, ça peut peser aussi dans les sanctions.*

***On est confronté aussi au développement des réseaux sociaux** parce que quand on veut exploiter un téléphone, quand ça passe par Snap, Telegram, tout ce qui est messagerie cryptée, c'est plus compliqué pour nous de remonter."*

Nouveaux profils impliqués dans la revente

Pour l'élue d'Angers, *"Le trafic s'est énormément développé avec la question des **mineurs non accompagnés et le fait que des très jeunes, effectivement, entraînent dans le trafic.**"*

Ce que confirme le lieutenant de la brigade des stupéfiants : *"On est effectivement sur ce type de profil là. Quand on avait fait le square à côté, on avait affaire à des mineurs isolés, et des locaux aussi. Certains ont pris 3, 4 ans de prison. Je peux en parler parce que l'affaire a été jugée."*

*On sait que **parmi les mineurs isolés ce n'était pas forcément des Angevins, parce qu'il faut savoir***

que les réseaux criminels, maintenant, ils recrutent via Telegram, ils passent des petites annonces comme on peut trouver. "On recherche un charbonneur efficace qui compte pas ses heures", etc. Donc ça attire certains jeunes."

Insécurité et privatisation d'espaces publics et privés

L'activité de vente de stupéfiants s'approprie l'espace public à la fois comme un terrain au coeur d'une stratégie économique mais également comme lieu d'affirmation d'une identité de groupe. Cette appropriation imposée aux autres usagers peut engendrer des conflits d'usages voire certaines formes de partages contraints lorsque la pression est moins forte mais aussi souvent de l'évitement par abandon des présences des habitants.

Une gradation des impacts selon l'intensité du trafic de drogue et des pratiques associées

Il existe des niveaux d'intensité différents liées à cette économie illégale. En fonction de la quantité de produits vendus, de l'expérience et du lien au quartier, des personnes impliquées vont découler des stratégies de contrôles plus ou moins strictes de l'espace. Cette intensité pourra aussi avoir des répercussions sur l'importance et la visibilité des pratiques de consommation de stupéfiants aux alentours des points de vente.

Ainsi, à la fois les répercussions sur les habitants mais aussi le niveau de réaction de la part des acteurs de proximité, de médiation, de répression... devra être adapté.

→ [Rés0 Villes, 2024, adapter les niveaux d'intervention en fonction des situations observées](#)

Nouveaux publics impliqués dans les trafics : des impacts plus lourds pour les habitants

Sérèna Yahmi : *"Nous, ce qu'on a pu observer, c'est qu'il y avait effectivement **de la part des habitants et habitantes un sentiment d'abandon qui est très fort, qui peut se comprendre parfaitement parce que y a des points de deal qui sont là depuis des années**, voire des décennies, et on n'arrive*

*pas à venir complètement à bout. Ce qui a changé ces dernières années, c'est que **avant, c'était principalement des jeunes du quartier. Maintenant, ce sont des jeunes, parfois d'autres quartiers ou parfois complètement extérieurs à la ville qui se permettent de contrôler les personnes et de leur autoriser ou pas l'accès de leur propre domicile.***

Alors que quand c'était des jeunes du quartier, ils se connaissaient et finalement, ils pouvaient parler entre voisins. "On connaît ta mère, ton père, ton grand frère". C'est très dur pour les habitants. Donc la dernière fois, des habitants m'ont dit "on s'est rendu compte que les poubelles étaient sorties sur le trottoir directement et pas du tout dans le local poubelle". Oui, mais parce qu'en fait il y a du trafic dans le local poubelle donc on n'y va plus."

En somme, le trafic transforme l'usage de l'espace public : halls, pieds d'immeubles, parkings ou abords peuvent être monopolisés. Ces pratiques créent du bruit, des allées et venues permanentes, une gêne pour les familles, et régulièrement une limitation une difficulté concrète à circuler, à s'approprier les espaces publics (sociabilités de voisinage, laisser jouer les enfants dehors....).

→ [Lien social et management des réseaux : voir page 17](#)

Limitation des services de proximité

Jeanne Behre Robinson alerte : *"les soignants adaptent parfois certaines heures de passage et là, encore une fois on remonte à la police. C'est aussi ce travail-là avec les ordres médicaux, notamment pour accompagner les soignants."*

Au-delà des soignants à domicile, face à la montée de la violence et de menaces de représailles les agents de proximités se mettent en retrait, certains équipements et services publics de proximité doivent parfois fermer ou contraindre leurs conditions d'accès. Face à l'occupation négative des espaces publics liée aux trafics, des impacts économiques peuvent toucher les activités économiques et notamment celle des commerçants. Ces conséquences sont parfois irréversibles pour ces activités et privent les habitants de services de proximité.

Ce retrait progressif des services aux habitant·es et

des activités dans les quartiers en proie à des trafics important alimente concrètement et subjectivement un sentiment d'abandon.

Un effet limité dans le temps des interventions de police

Le Lieutenant de la brigade des stupéfiants d'Angers nous confie que "**On les avait interpellés, ça avait été visible 2, 3 jours et après, malheureusement, ça a repris. Donc on est aussi confronté à cette problématique là. On a conscience que c'est pas évident pour les gens qui sont dans le quartier de subir ça au quotidien parce que ça crée un sentiment d'insécurité. Il y a des dégradations qui peuvent être commises. On en a bien conscience, on essaie de faire ce qu'on peut.**"



Clip de la ville de Grenoble : "[Impact du trafic de stupéfiants sur la vie quotidienne des habitantes et habitants #1](#)"

Renforcement de la stigmatisation et du sentiment d'abandon des quartiers touchés

Les quartiers touchés par le trafic sont plus fortement stigmatisés

Selon Jérôme Fourquet pour la fondation Jean Jaurès, "**La plupart des villes, même petites ou moyennes, compte au moins un quartier de logement social dans lequel cette activité illégale s'est développée au fil des ans. Le trafic entraîne de fortes nuisances pour le quotidien des riverains et contribue à dévaloriser et à stigmatiser un peu plus ce quartier aux yeux des habitants du reste de la ville. Ce faisant, le deal participe au phénomène de ségrégation spatiale car l'image dégradée du quartier, déjà en proie aux difficultés sociales et cumulant de surcroît des problèmes de délinquance et d'insécurité, n'incite pas les habitants des autres quartiers à venir s'y installer.**"

→ [Fourquet J. 2022. Comment la France s'est couverte de points de deal \("trafic de drogue : un enjeu de société devenu central"\) Fondation Jean Jaurès](#)

Dégradation de l'ambiance sociale dans les quartiers touchés

Séréna Yahmi précise que : "**Dans certains quartiers, il y a des conflits de voisinage et on se rend compte que le fond du problème c'est le trafic de stupe et les conditions dans lesquelles malheureusement ils sont contraints de vivre. Donc oui, c'est très compliqué pour les habitants et les habitantes.**"

Face aux nuisances, à la pressions des habitant-es impactés socialement et psychologiquement

"Des nuisances et dégradations qui pèsent sur le quotidien"¹

Les habitants des secteurs en prise aux activités de deal sont confrontés à des **nuisances sonores** pouvant se dérouler à n'importe quel moment de la journée ou de la semaine, privant le voisinage de répi.

Parallèlement, les **déchets ou dégradations liés au trafic imposent des sur-entretiens lorsque l'accès est possible pour les agents de**

¹ Impact des trafics de stupéfiants sur le cadre de vie. [Agence de développement et d'urbanisme de Lille, 2023](#)

maintenance. Or dans un certain nombre de cas le contrôle des espaces engendre un net ralentissement des interventions de nettoyage ou d'entretien.

Le **contrôle des espaces et la dégradation nourrissent un sentiment d'insécurité sur les secteurs impactés qui se vident** de celles et ceux pouvant éviter ces espaces. Ce contrôle

Cet abandon de pratiques ordinaires parachève le renforcement du sentiment d'insécurité et d'isolement des habitants impactés directement.

Des effets sur la santé des habitant-es touché-es

On peut également se questionner sur les effets sur la santé des habitants qui subissent ces situations de trafics dans leurs espaces résidentiels. Le stress engendré par la situation, la limitation éventuelle des mobilités extérieures, l'isolement du logement... pourraient avoir des répercussions sociales et sanitaires sur les habitants.

Par crainte, les habitant-es deviennent se taient

"« Lorsque les locataires ne viennent plus se plaindre, c'est un indicateur important de la dégradation d'une situation qui symbolise la peur des locataires de parler ». La peur serait le facteur principal qui pousserait la

population à se taire face aux impacts qu'ils subissent quotidiennement".

Selon l'agence d'urbanisme, pour encourager ces habitants à reprendre la parole et à prendre une place de co-constructeur de la sécurité de leur espace de vie, il faut créer des liens de confiance. Ces relations sont plus ou moins aisées à tisser en fonctions des acteurs et de leur postures. Les médiateurs sociaux, les agents de proximité des bailleurs ou les agents/élus de la collectivité ont une posture plus favorable dans cet objectif de lien que les forces de polices (municipales ou nationales). En effet, ils obligent les habitants à s'exposer avec des personnes en uniforme et à craindre des formes de représailles .

→ [Agence de développement et d'urbanisme de Lille, 2023. Impact des trafics de stupéfiants sur le quotidien des habitants](#)

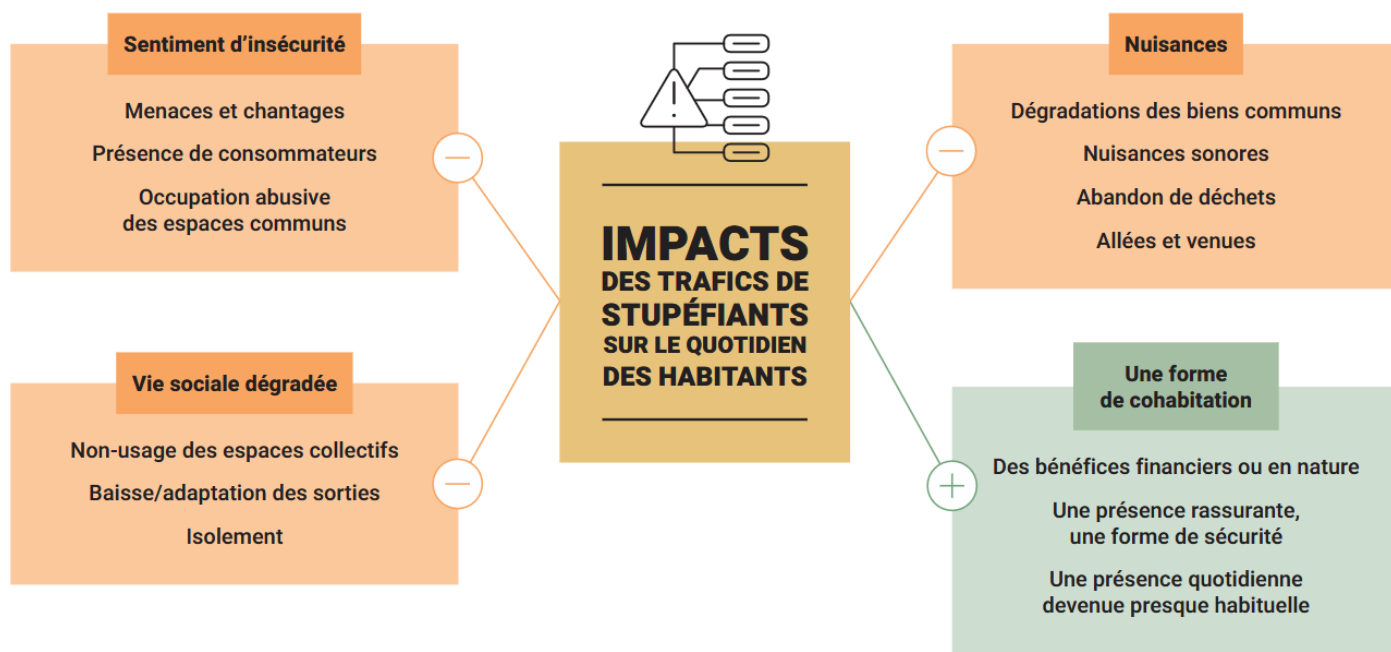


Schéma résumant l'impact des trafics de stupéfiants sur le quotidien des habitants ([agence de développement et d'urbanisme de Lille, 2023](#))

4. Ce qu'il faut retenir de la partie 1

Pratiques de consommation et évolution du marché français

1. Augmentation des usages de drogues

- Plafonnement du nombre d'utilisateurs de cannabis
- Forte croissance des utilisateurs de cocaïne et de MDMA/extasy

2. Plus de disponibilité, de concentration et baisse des prix

- Augmentation du nombre de saisies
- Des drogues en vente de plus en plus pures
- Baisse des prix réels de vente

Organisation des trafics en France

3. Une spécialisation et un cloisonnement des acteurs du trafic

- Spécialisation/professionnalisation des tâches
- Des enquêtes plus difficiles et longues parce que les acteurs du trafic se connaissent moins entre eux

4. Diversification des profils impliqués dans les trafics

- De nouveaux profils (livreurs, graphistes...) demandés
- Recrutement via les réseaux : des profils extérieurs aux quartiers, aux villes
- Souvent des jeunes hommes

5. Plus de concurrences entre les réseaux

→ Nouvelles stratégies de commercialisation

- Développement de stratégies marketing, de publicité via les réseaux
- Développement de la livraison à domicile depuis le covid-19

→ Collaboration/conflits et relation au territoire

- "Soft-power"
- "Hard-power"

6. Un rêve d'ascension sociale

- Un sentiment d'injustice, de relégation pouvant être moteur
- Exclusion du marché du travail et rejet de la domination hiérarchique, des conditions de travail des emplois "classiques"
- Participer au deal, levier d'accès à la société de consommation et à des signes extérieurs de richesse, de réussite financière

7. Appartenir à un groupe : forte identité et solidarités

- Références culturelles (film, série, musique) qui valorisent l'univers des trafics
- "le deal, c'est intégrer un groupe fort" et les aparats de la virilité
- Proximité affective et solidarités entre les petites mains du trafic

8. Les coûts cachés

- Contradiction entre la pratique du deal et les valeurs (immoralité) soutenues par les petites mains
- La violence et les risques liés au deal
- Cercle vicieux revente-achat-consommation qui ne permet pas de provisionner pour l'avenir

9. Sortir du trafic

- La pratique du deal est vue comme une étape temporaire avant de se stabiliser (travail, logement, famille)
- Valeur sociale importante accordée au travail légal mais difficulté à trouver des opportunités intéressantes/valorisantes
- Difficulté de sortir de la pratique du deal et incertitude de la pérennité de cette sortie

9. Les habitants des quartiers populaires en première ligne

- Des habitants plus confrontés aux trafics malgré le recul des points de vente
- Des impacts clairs sur la qualité de vie (nuisances, sentiment d'insécurité), des limitations d'accès aux services notamment à domicile

10. Isolement et sentiment d'abandon

- Renforcement de la stigmatisation
- Complexification des trafics : actions plus difficiles et moins pérennes des forces de police/justice
- Crainte de parler et montée des tensions de voisinage liées aux nuisances endurées en raison des activités liées au trafic




RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **an**
ct
agence nationale
de la cohésion
des territoires


Région
BRETAGNE


**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)

Contact :

Maximilien STEINDORSSON - maximilien.steindorsson@resovilles.com

Bretagne-Pays de la Loire
ResOVilles
Centre de ressource
politique de la ville